

Délibération du 23 Juin 2023

délibération N°2023-26 C

objet *Installation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette*

- Date de convocation : le 16 juin 2023
- Date de publication : le 30 juin 2023

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 16 juin 2023 s'est réuni le 23 juin 2023 à 14 h 30 à Saint-Julien-Montdenis, salle polyvalente, chemin des Bourguignons 73870 SAINT JULIEN MONTDENIS et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVEISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 18, Nombre de votants : 23

- Etaient présents : 22

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	VIGUET-CARRIN Françoise
	ZOCCOLO Alain
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes de Cœur de Savoie	VAN STRAATEN Nicolas
	GIRARD Marc
Communauté de Communes de Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	TAIN Daniel
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	ROUGEAUX Jean-Pierre
	SANDFORD Erica
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués participant en visio de droit commun : 4

DRIVET Jean-Marc ; BADIN Benoît ; GRANGE Yves ; BURNIER-FRAMBORET Frédéric

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 1

BRUNIER Thierry donne pouvoir de vote à FRAISSARD Jean-Claude

Délégués excusés : 4

GRILLAUD Laurent : RAUCAZ Christian : DANIS Georges : SPIGARELLI Lucien

Délégués absents : 12

THEVENON Raphaël ; SARTORI Walter ; BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; JOLY Max ; LEOUTRE Jean-Marc ;
GIRAUD Murielle ; AMET Yannick ; RUFFIER-LANCHE René ; GUIGUE Thibault ; LAURENT Philippe ; MAITRE
Florian ;

Délibération du 23 Juin 2023

délibération N° 2023-26 C

objet **Installation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette**

Madame Marie BENEVEISE, Présidente, expose au Comité Syndical qu'afin de remplacer Monsieur Christophe VEUILLET suite à sa démission, il convient d'installer le nouveau délégué titulaire, Monsieur Daniel TAIN qui a été désigné par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

Elle explique également que suite à l'installation en tant que délégué titulaire de Monsieur Daniel TAIN, jusqu'alors délégué suppléant, il convient d'installer un nouveau délégué suppléant, Monsieur Alexandre FAUGE, qui le remplace et qui a été désigné par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

Vu la délibération n°2023_01_06_6B de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette portant désignation des représentants de la CCLA à « Savoie Déchets ».

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : installe les nouveaux délégués de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette

- en qualité de titulaire :

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE REPRESENTEE
TAIN Daniel	Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette

- en qualité de suppléant :

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE REPRESENTEE
FAUGE Alexandre	Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette

Le Secrétaire de Séance,
Arthur BOIX-NEVEU

La Présidente,
Marie BENEVEISE

